

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis le 18 juin 2025 à 09h30 à Le Pouzin, siège du SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du 12 juin 2025.

Présent(e)s : M. Francis BARRY, M. Jérôme BERNARD, M. Mickaël BOUCHARDON, Mme Laëtitia BOURJAT, Mme Stella BSERENI, M. Christophe MONTBLANC, M. Gilbert PETITJEAN, Mme Danielle RAMERINI, M. Max TOURVIEILHE.

Présent(e)s en visio : M. Philippe BÉCHERAS, Mme Martine CARRIER, M. José ORENES LERMA (Suppléant de M. Patrick FRANCOIS), M. Didier BOULLE (Suppléant de M. Patrick GAUTHIER), M. Pierre MAISONNAT, M. Christian MASSOLA, M. Jean-Yvon MAUDUIT, Mme Isabelle MASSEBEUF (Suppléante de M. Gilbert MOULIN), Mme Christelle REYNAUD, Mme Bernadette MALARD (Suppléante de Mme Josiane SANCHEZ), M. Patrick SAIGNE, M. Bruno SENECLAUZE, Mme Antoinette SCHERER.

Absent(e)s : Mme Solange BERGERON, M. Aurélien FERLAY, M. Benoit VILLARD.

Excusé(e)s : Mme Agnès AUDIGIER, M. André BIENNIER, M. Max BOUSCHON, M. Claude BRUN, M. Antoine-Alexandre CAVROY, M. Jean-Luc CHAUMONT, M. Fabiano CHIARUCCI, M. Jean-Marie FOUTRY, M. Gérard GRIFFE, M. Jean-Michel LAMBERT, M. Fabrice LARUE, M. Jérôme LEBRAT, M. Grégory MAZET, M. Driss NAJI, M. Gérard ROBERTON.

Pouvoirs :

- M. Gérard ROBERTON donne pouvoir à M. Jérôme BERNARD.

Assistaient en tant qu'invités : Mme Odile DOUZET, M. Brice THIEBAUD, M. Frédéric JACOUTON, Mme Victoria BRIELLE, Mme Samantha CORVIONE, M. Jean-Louis MORIN (visio).

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents : 22
Nombre de suffrages exprimés : 35
○ Pour : 35
○ Contre : 0
○ Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Mickaël BOUCHARDON.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Vu les statuts du Syndicat Mixte Numérian validés par délibération du 15 décembre 2023 et notifiés par arrêté préfectoral n°07-2023-12-29-00005 du 29 décembre 2023 ;

La présentation du rapport d'activité 2024 du Syndicat Mixte Numérian s'inscrit dans une démarche de transparence et de valorisation des actions menées. On y retrouve notamment les chiffres clés, les nouveaux arrivants, les nouveaux services, le bilan financier et les temps forts de l'année écoulée.

Il est annexé à la présente délibération :

- Annexe 1 : Le rapport d'activité 2024 du Syndicat Mixte Numérian,
- Annexe 2 : La délibération relative au Compte Financier Unique 2024 du Syndicat Mixte Numérian,
- Annexe 3 : La délibération relative au Compte Financier Unique 2024 de la Régie Autonome de Numérian,
- Annexe 4 : Le Compte Financier Unique 2024 complet du Syndicat Mixte Numérian,
- Annexe 5 : Le Compte Financier Unique 2024 complet de la Régie Autonome de Numérian,

Après l'exposé de M. Jérôme BERNARD, Président,
Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- **Approuve le rapport d'activité 2024 du Syndicat Mixte Numérian.**

Fait et délibéré à Le Pouzin, le 18 juin 2025,

Le Président,



Jérôme BERNARD